

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.
Six mois, — . . . 10 » — 13 »
Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'été, 6 mai).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS NANTES.

3 heures 11 minutes du matin, Poste.
9 — 02 — — Omnibus.
1 — 45 — — soir, Omnibus.
4 — 13 — — Express.
7 — 18 — — Omnibus.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS PARIS.

3 heures 03 minutes du matin, Mixte (prix réduit).
8 — 41 — — Omnibus-Mixte.
9 — 50 — — Express.
11 — 54 — — Omnibus-Mixte.
5 — 57 — — soir, Omnibus.
10 — 34 — — Poste.

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces 20 c. la ligne.
Dans les réclames 30 —
Dans les faits divers 50 —
Dans toute autre partie du journal. 75 —

ON S'ABONNE A SAUMUR,

AU BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et chez MM. GRASSET, JAVAUD et MILON, libraires.
Les abonnements et les annonces sont reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Départementale et Étrangère, LAFFITE-BULLIER et C^{ie}, place de la Bourse, 8.

Chronique Politique.

Des raisons de haute convenance, lisons-nous dans le *Mémorial diplomatique*, avaient engagé le gouvernement français à ne pas provoquer les débats parlementaires sur les affaires du Luxembourg pendant que S. M. le roi Guillaume était l'hôte de l'empereur Napoléon. C'est pourquoi, malgré la publication du texte du traité de Londres, par le *Moniteur universel*, le supplément du *Livre jaune*, contenant la correspondance diplomatique échangée sur la question du Luxembourg, ne sera présenté au Sénat et au Corps-Législatif que dans les premiers jours de cette semaine.

On écrit de Paris à l'*International* que le gouvernement français aurait récemment adressé des interpellations à la Prusse au sujet de la reconstruction du Zollverein. Des explications satisfaisantes auraient été données par le cabinet prussien sur l'entrée du Luxembourg et des États de l'Allemagne du Sud dans le Zollverein reconstitué, et il en ressort que la situation politique n'en sera pas troublée.

Dans la séance du 15 juin, à la Chambre des communes, M. Labouchère demande des explications sur les obligations acceptées par l'Angleterre au sujet du Luxembourg. MM. Cochrane et Geschen louent la conduite de lord Stanley; M. Ayrton proteste contre la garantie donnée. Lord Stanley dit que lorsque les puissances sont tombées d'accord sur l'opportunité de tenir une conférence, il avait peu d'espoir qu'on parvint à éviter la guerre.

La France, qui regardait l'occupation du Luxembourg comme une menace, demandait l'évacuation. La première réponse de la Prusse fut un refus absolu. La seule importance que l'Angleterre attachait à cette question provenait de son désir de maintenir la paix. Le gouvernement anglais refusa la conférence tant que la Prusse ne donnait pas d'assurance offrant une raison d'espérer un arrangement. La France avait déjà fait une grande concession en renonçant à l'annexion du pays.

Après de grandes difficultés, la Prusse consentit à évacuer Luxembourg, sous la garantie des puissances. Personnellement, lord Stanley avait une grande répugnance à donner cette garantie; mais, s'il avait persisté dans son refus, la guerre était inévitable. Lord Stanley ne croit pas qu'il existe maintenant aucune cause qui rende la guerre entre la Prusse et la France probable. Dans l'attitude respective de ces deux pays, il y a plutôt de la méfiance que des sentiments hostiles.

Nous lisons dans l'*Opinion nationale* :

« On a beaucoup parlé, surtout à l'époque de la cession de l'Amérique russe aux États-Unis, d'une alliance intime qui se serait établie entre le gouvernement de Washington et le gouvernement de Saint-Petersbourg.

» Quelques nuages se seraient-ils élevés entre les deux grandes puissances? C'est ce que nous ignorons, ne connaissant pas les secrets de la diplomatie. Mais voici un fait qui s'est produit, dans les premiers jours de la visite du czar à Paris, et que nous croyons utile à signaler.

» Un certain nombre d'Américains notables,

résidant à Paris, avaient formé le projet de se faire présenter à l'empereur Alexandre ou du moins de lui remettre une adresse.

« L'Adresse devait être remise par le ministre des États-Unis. L'empereur n'a pas cru devoir admettre la remise directe de l'Adresse de la colonie américaine, et il a été répondu que l'Adresse ne pourrait lui parvenir que par l'entremise de l'ambassadeur de Russie à Paris. »

On lit dans le *Journal de Paris* :

Nous nous croyons en mesure de faire connaître dès aujourd'hui un des résultats produits par la présence simultanée à Paris des souverains de Russie et de Prusse, de leurs ministres des affaires étrangères et de leurs chancelleries respectives. Deux jours avant le départ du czar, a eu lieu à l'ambassade de Russie, rue Saint-Dominique, une conférence à laquelle assistaient le prince Gortschakoff, M. de Moustier, M. de Bismark, lord Cowley et M. de Budberg. La délibération dura depuis deux heures, nous assure-t-on, quand on pensa à inviter M. de Metternich à y prendre part.

D'après des informations dont nous croyons pouvoir garantir l'exactitude, la proposition franco-russe ayant pour but de recommander à la Sublime-Porte une enquête internationale sur les affaires de Crète aurait été adoptée. Toutefois, les représentants de l'Angleterre et de l'Autriche auraient pris soin d'observer que leurs gouvernements ne se considéreraient pas comme liés par les conclusions de la commission mixte chargée de procéder à cette enquête.

On lit dans la *Gazette de l'Allemagne du Nord* :

« D'après des avis de Copenhague, le Danemark ne serait pas disposé à accorder des garanties pour la sécurité des nationaux Allemands dans les districts slesvigéens qui peuvent lui être éventuellement cédés, et il semblerait tenir pour suffisantes les dispositions générales de la législation danoise. Nous devons faire observer que les actes du gouvernement ne confirment pas ces assertions. »

La même feuille publie l'entrefilet suivant :

« Les entrevues intimes et cordiales des souverains avec l'empereur Napoléon et les conversations échangées entre leurs ministres sont des événements qui assurent l'entente des gouvernements. Nous sommes heureux de pouvoir constater l'affermissement de la paix européenne, qui en sera le résultat. »

La *Gazette de la Croix*, feuille publiée à Berlin, pense que, dans l'affaire du Slesvig septentrional, le roi de Danemark partage l'opinion des feuilles nationales, que toute la partie du Slesvig où la langue danoise est parlée doit être rétrocédée sans condition de garantie en faveur des nationaux allemands, ou que, sinon, le Danemark ne doit rien accepter pour le moment. La *Gazette* ajoute qu'il n'est pas question d'un changement de ministère à Copenhague.

Dans une conférence tenue à Pesth, le 15 juin, par le parti Deak, M. Sommsich a présenté une proposition demandant l'extension du droit du suffrage aux israélites.

FEUILLETON.

24

LES MAGICIENNES D'AUJOURD'HUI.

(Suite.)

Stella donna l'ordre d'enterrer le pauvre Hercule, à la place même où elle l'avait trouvé, et où sans doute le tigre l'avait dévoré; puis elle rentra tristement dans la maison, où il y avait un ami de moins.

Au déjeuner, où l'on avait d'avance invité les voisins de campagne, appelés à l'inauguration de la galerie, on ne parla que du tigre.

— L'horrible bête, dit Stella, qui a déchiré sans pitié mon pauvre Hercule!

— Et nous a tous menacés, dit Yolande; elle se retourna vers Faustin, et reprit encore tout émue :

— Quand je pense que cette bête féroce a failli vous dévorer!

— Et me défigurer! ajouta Coraly.

— C'eût été là un crime odieux! s'écria Théobald.

Puis, comme décidément il se civilisait, il ajouta gaillardement :

— On ne lui eût jamais pardonné dans nos salons de Paris.

— Puisque c'est le colonel qui a tué le tigre, dit un des convives, il me semble que sa dépouille doit lui appartenir.

— On fera un pâté avec le filet, s'écria M. Despinois.

— On le fera empailler pour la galerie, ajouta Faustin.

— Je n'entends pas cela! s'écria Coraly. Je réclame cette peau de tigre pour un costume de Bacchante; elle ferait bien sur une robe blanche, gracieusement jetée sur l'épaule. Puis je crois que la couronne de pampres et de raisins ne m'irait pas mal.

— Moi! s'écria Stella, je demande cette peau de tigre pour en faire un trophée: C'est mon père qui a tué vaillamment cette bête féroce, j'en suspendrai la peau au-dessus de son faisceau d'armes.

Coraly rougit, le colonel embrassa Stella et lui promit de se procurer la peau du tigre, en la payant largement à la dompteuse.

Mme Mélusine, qui avait gardé le silence, dit au bout de quelques instants :

— Vous êtes un excellent tireur, Monsieur le colonel; est-ce que vous êtes aussi fort que cela au pistolet?

— Je tue une hirondelle au vol, répondit le colonel. Mais songez donc que le pistolet et l'épée, ce sont mes outils à moi.

Mme Mélusine ne put empêcher un rayon de joie de briller dans ses yeux louches.

— Il est aussi habile, pensa-t-elle, que Théobald est maladroit.

Et elle jeta un regard malin sur Théobald qui, radieux et empressé, causait avec Coraly, et sur la jeune femme qui minaudait en lui répondant.

— C'est un homme utile que ce colonel, pensa Mme Dumont; il saurait, à l'occasion, débarrasser d'un héritier comme d'un tigre.

XVI. — LA MAISON DU MORT.

On s'occupait chez M. de Valleran des préparatifs du mariage d'Yolande et de Faustin, qui devait avoir lieu au mois d'oct, et l'on était à la fin de juillet.

— C'est bien joli le mois d'août! disait Faustin à M. de Valleran, et à Mme Dumont qui se trouvait là.

C'est charmant de se marier à la campagne, au milieu de l'été. Le repas de noces a lieu, les fenêtres ouvertes, les pinsons, les bouvreuils, les charbonnets du jardin vous chantent de petites chan-

sonnettes, toujours très-convenables, et qui ne peuvent pas effaroucher la mariée. Puis, quand vient l'heure du bal, les papillons de nuit dansent dans le salon en même temps que tous les danseurs. Je ne suis pas fâché, moi, d'inviter tout ce petit monde-là, et d'avoir tous mes petits amis à ma noce.

— Mais vous n'y aurez pas tous les miens, dit M. de Valleran: les uns sont aux bains de mer, les autres sont aux eaux; c'est une saison d'émigration générale. Voilà pourquoi, lorsque j'ai dû me marier avec Hermance, votre chère tante Hermance, nous avons choisi l'hiver.

Il devint triste, son regard vague et rêveur eut l'air de suivre dans le lointain sa jeunesse envolée... puis il reprit en soupirant et en se parlant à lui-même :

— Elle avait dix-sept ans, comme Yolande aujourd'hui. Ah! c'eût été un beau jour que ce 9 janvier!

— Comment, demanda Faustin, le jour de votre mariage était fixé?

— Hein! dit M. de Valleran en se retournant vers lui... vous m'écoutez!... Hélas! oui, le jour était fixé. Mais rien n'est certain dans ce monde; il ne faut jamais dire: « Je suis sûr. » Il faut dire: « Je

Les ministres ont répondu que la question des israélites serait résolue cette automne par une loi générale sur l'incolat.

Le budget espagnol a été voté le 15 juin.

Le bruit court que la commission élargira le projet relatif à la conversion des dettes amortissables.

On mande de Florence, le 13 juin :

La chambre a terminé la discussion du budget des travaux publics. Elle a voté un crédit de 800,000 francs pour la continuation des travaux du chemin de fer de Savone.

L'Osservatore romano confirme la nouvelle du prochain voyage de la reine d'Espagne à Rome.

On mande de Florence, le 15 juin :

L'ordre du jour de la Chambre des députés porte la discussion du budget de l'intérieur. M. Crispi propose une enquête parlementaire sur l'usage des fonds secrets pendant les quatre premiers mois de 1867. Après discussion, cette proposition est rejetée par 162 voix contre 114.

Les lettres de Rome, du 12, annoncent que M^{er} Hassoum, archevêque de Constantinople, va être promu à la dignité de patriarche de Constantinople et de Cilicie. Il était arrivé, pour les fêtes du centenaire de Saint-Pierre, cent quarante évêques. Le général italien Jacques Durando, ancien ministre, est actuellement à Rome; on le croit chargé d'une mission spéciale. Un combat avait eu lieu sur la frontière de Toscane entre les gendarmes pontificaux et une bande de brigands. Le rapport sur la situation de la Banque romaine dit que le capital devrait être augmenté, mais qu'il faut se borner pour le moment à diverses mesures d'amélioration et au renouvellement du monopole de la Banque.

On mande de Constantinople, le 13 juin :

Officiel. — Omer Pacha a attaqué, le 5 juin, le district de Lazette, une des positions les plus fortes de l'île de Crète, dans une vallée fermée de toutes parts par des montagnes escarpées.

Plusieurs engagements ont eu lieu dans les localités où les insurgés avaient élevé des retranchements et concentré leurs forces.

Les troupes impériales, après avoir délogé les insurgés de ces positions et les avoir mis en déroute, ont pénétré dans la vallée et l'ont occupée.

Dans ces différents combats, les insurgés ont eu plus de 500 hommes morts ou blessés. Les troupes impériales ont eu 10 morts et 60 blessés.

La malle du Levant apporte des nouvelles d'Athènes allant jusqu'au 8 courant. On assurait que 3,000 volontaires grecs venaient de

partir pour Candie. On ajoutait que trois camps d'insurgés étaient sur le point d'être établis à Apokorona, à Rethymno et à Lassia.

On disait encore que l'escadre turque avait remis une protestation aux autorités de Cérigo, après que l'Arcadion se fût échappé de ce port.

On mande de Constantinople, le 8 juin, que le shah de Perse ne viendra pas visiter l'Exposition, les ulémas persans ayant émis un avis contraire à ce projet.

Namik-Pacha, gouverneur général de Bagdad, a reçu l'ordre de mettre à la disposition du directeur préposé à la quarantaine toutes les troupes disponibles pour former le cordon sanitaire contre l'épidémie et tout l'argent dont il aura besoin.

La loi accordant aux étrangers le droit de posséder des immeubles en Turquie a été publiée, à Constantinople, le 15 juin.

On mande d'Athènes, le 12 juin :

« Les nouvelles d'Héraclion sont du 11. Omer-Pacha a échoué dans son expédition contre Sphakia et Apocorona. On assure qu'il a subi de grandes pertes. La jonction d'Omer-Pacha avec Mehemet a été prévenue. Mehemet, battu deux fois dans la province d'Apocorona, a été obligé de se renfermer dans un camp retranché.

« Le steamer *Isidhi*, qui avait donné la chasse à l'Arcadion, était retourné à Candie avec de grandes avaries et un certain nombre de morts et de blessés. »

Il est aujourd'hui à peu près certain que le mariage du roi des Hellènes sera célébré à Saint-Petersbourg, dans le courant du mois de septembre prochain, et que le roi et la jeune reine arriveront à Athènes vers la mi-octobre.

On disait à New-York, le 4 juin, que les généraux juaristes avaient protesté contre l'idée de faire grâce à Maximilien.

D'après des avis du Mexique, l'empereur Maximilien serait jugé à huis clos par un conseil de guerre.

On mande de Rio-Janeiro, le 24 mai, que les Chambres brésiliennes avaient été ouvertes le 22 mai. Le discours de la couronne appelle l'attention sur la question de l'émancipation des esclaves. D'après les mêmes avis, le choléra aurait disparu du camp des alliés et existerait encore dans celui des Paraguayens. Le général Polydoro était revenu à Rio malade.

Le Pérou et le Chili ont déclaré qu'ils n'accepteraient pas la médiation des Etats-Unis, à moins que les pouvoirs donnés à l'arbitre ne fussent considérablement limités.

On lit dans la *Patrie* :

Un journal du soir publie une correspon-

dance de Vienne qui annonce que l'impératrice Charlotte se serait jetée à l'eau dans un accès de folie, et que l'archiduchesse Sophie, mère de l'empereur d'Autriche, serait atteinte d'aliénation mentale. — Nous sommes en mesure d'affirmer que ces deux nouvelles sont dénuées de toute espèce de fondement.

Le *Mémorial diplomatique* contient les lignes suivantes :

Une lettre de Trieste, datée du 11 courant, nous apporte des nouvelles plus rassurantes sur l'état de l'impératrice Charlotte.

En présence de la fatale issue de la lutte soutenue par l'empereur Maximilien, le docteur Illek, chargé de soigner la princesse, crut devoir ne point lui cacher la captivité de son auguste époux, dont il représenta même l'existence comme menacée. Cette dernière insinuation avait pour objet de provoquer une réaction assez forte pour tirer la malade de la profonde prostration dans laquelle l'avait plongée depuis quelque temps l'absence de nouvelles du Mexique.

En effet, l'impératrice parut recouvrer subitement sa lucidité d'esprit; elle s'écria que la nation mexicaine n'était pas capable d'un attentat aussi odieux que de porter une main homicide sur un prince qui s'était dévoué avec une si grande abnégation à la régénération du pays; et qu'en tout cas l'empereur avait sauvé son honneur.

Depuis lors l'impératrice Charlotte semble montrer autant de calme que de résignation.

On écrit de Vienne, le 14 juin, à la *Liberté* :

Dans une de nos dernières lettres, nous avons annoncé que le voyage projeté de l'empereur d'Autriche à Paris pourrait bien ne pas avoir lieu.

L'empereur François-Joseph, disions-nous alors, a catégoriquement déclaré qu'il n'irait à Paris que si son frère, l'empereur Maximilien, revenait sain et sauf en Europe.

Ce que nous annonçons il y a quelques jours, nous l'affirmons aujourd'hui. Oui, l'empereur d'Autriche n'entreprendra pas le voyage à Paris avant d'avoir acquis la certitude que son frère Maximilien a été mis en liberté par les libéraux, dont il est le prisonnier.

Le *Nain jaune* nous initie aux mœurs et habitudes d'Alexandre II.

A l'époque où l'empereur Alexandre était grand-duc héritier, il jouissait, parmi son entourage, d'une réputation méritée de « bon garçon. » Pour les officiers soumis à ses ordres, sa bourse était toujours ouverte,

Son père, l'empereur Nicolas, était, vis-à-vis de lui, d'une sévérité peu commune, ce qui ne l'empêchait pas d'aimer la chasse, la bonne chère, le jeu et les femmes.

Un jour, au château de Tzar-Skoio-Selo, le czarévitch avait organisé je ne sais quelle par-

tie de plaisir avec ses aides-de-camp : le comte Adlerberg, Baranov, Patkul, lorsque, tout à coup, on annonça l'empereur. Les jeunes gens se sauvèrent par la fenêtre, puis le czarévitch se rendit, par le jardin, au-devant de son père.

Aujourd'hui encore l'empereur de Russie est un chasseur passionné et un beau joueur. C'est après une grande chasse à l'ours, après toute une journée de fatigues et d'émotions, qu'une table de whist est dressée dans le salon impérial. On joue grand jeu, et maint général russe a réalisé une belle fortune devant le tapis vert du souverain. Un personnage français, mort il y a quelques années, gagna, dans une seule soirée, 300,000 roubles à l'empereur Alexandre.

Comme Pierre le Grand, l'empereur Alexandre aime l'incognito. Il lui arrive souvent de parcourir Pétersbourg en voiture de louage. Un soir, étant rentré au Palais dans l'une de ces voitures et ayant dit au cocher d'attendre qu'il l'envoyât payer parce qu'il était sorti sans bourse, celui-ci lui refusa net, prétendant que le palais avait beaucoup d'issues, qu'il ne connaissait pas toutes ses pratiques, qu'il n'était pas assez sûr de recevoir son argent, bref exigeant un gage. L'empereur lui laissa son manteau, puis lui envoya une centaine de francs pour la course.

Une autre fois, l'empereur était sorti dans la journée dans un traîneau de louage. Sur son passage, tout le monde se découvrait, au grand étonnement du cocher, qui ne savait pas conduire un aussi illustre personnage.

— Qui donc salue-t-on ainsi, mon officier? demanda-t-il à Alexandre II.

— C'est vous... je pense, répondit le czar en riant.

Tout à coup, devant un corps-de-garde, les tambours battent aux champs. C'est pour le cocher une révélation subite.

Il a l'insigne honneur de conduire le czar. Oui, mais continuer de rester le dos tourné et la tête couverte devant son souverain lui paraît impossible. Aussitôt, passant les guides sur ses épaules, prenant sur son chapeau entre ses genoux, il se tourne sur son siège, laissant voir à l'empereur son visage de paysan naïf tout contrit par l'émotion.

Ce ne fut que sur l'ordre formel de l'empereur que le cocher consentit à reprendre la position qui lui convenait.

Pour les articles non signés : P. GOOZ.

Nouvelles Diverses.

On lit dans le *Moniteur* :

L'Empereur, sur le rapport de l'amiral ministre de la marine et des colonies, a étendu aux troupes du département de la marine le bénéfice de l'augmentation de solde de 4 cen-

crois, j'espère. » Oui, nous devons nous marier le 9 janvier 1808.

— Ah! s'écria tout-à-coup Mme Mélusine Dumont.

— Qu'avez-vous? lui demanda-t-on.

— Ce serait une touchante idée! continua-t-elle.

— Mais quelle idée? demanda Faustin.

— Celle de choisir pour votre mariage, la date même du 9 janvier.

— Comment, dit Faustin, un retard de cinq mois!

— Le 9 janvier! s'écria M. de Valleran, trop vivement impressionné pour prendre garde à la réclamation de Faustin; je marierais ma petite-nièce le jour même où j'ai dû épouser Hermance!... Cette bonne Mme Dumont, il n'appartient qu'à elle d'avoir de ces pensées-là, de ces pensées qui jaillissent du cœur.

Le pauvre M. de Valleran ne se doutait pas que dans cet excellent cœur de cette bonne Mme Mélusine Dumont il ne se trouvait au contraire que de dangereuses pensées. Elles poussaient là en pleine terre, comme des champignons vénéneux.

— Et cette chère tante Hermance, continua Mme Mélusine, qui avait entendu souvent Faustin parler de sa tante, cette chère tante Hermance, qui vous a

promis de venir assister à votre mariage, comme elle sera touchée de vous voir choisir cet anniversaire!

— Vous croyez, s'écria Faustin, que ma tante Hermance me saurait gré...?

— Elle verrait là une de ces délicatesses de cœur, dont vous seul êtes capable.

— Ne parlons plus de cela, dit M. de Valleran. Ce serait pour moi, je ne puis le nier, un touchant souvenir; mais je ne veux pas être égoïste et retarder le bonheur de ces enfants.

Faustin adorait Yolande, mais il aimait bien aussi sa tante Hermance. Il dépendait de lui de faire briller tout-à-coup un beau jour dans sa vie, et les beaux jours sont si rares à l'âge de la tante Hermance!... Il voyait toute l'émotion de M. de Valleran, qu'il aimait aussi de toute son âme... il lui semblait voir ces deux vieillards se trouver ensemble dans l'église, à la même date qu'on avait fixée pour eux. Ils seraient le grand-oncle et la grand-tante au lieu d'être les deux fiancés; les cheveux blancs remplaceraient le voile blanc sur la tête de la tante Hermance; mais, le souvenir aidant, elle se reporterait au temps des cheveux noirs.

Faustin et Yolande se consultèrent, s'entendirent. C'étaient deux natures dévouées, toujours prêtes au

sacrifice. Ils se dirent qu'ils avaient pour eux la jeunesse, l'avenir, qu'ils pouvaient attendre, et qu'il ne fallait pas refuser cette joie et cette douce émotion à ces deux vieillards qu'ils adoraient.

M. de Valleran commença par refuser ce sacrifice, mais Yolande lui persuada qu'elle tenait à réunir à son mariage tous leurs amis dispersés par les champs, errant au bord de la mer, ou gravissant les Alpes ou les Pyrénées.

Il fut donc décidé que Faustin et Yolande se marieraient à Paris, le 9 janvier.

La bonne Mme Mélusine se dit, toute joyeuse: Que d'événements peuvent se passer dans cinq mois!

Et voilà comment la même idée qui, chez les uns, est belle et généreuse, peut être chez les autres perfide et intéressée.

Jeanne, en apprenant que le mariage était différé, dit à Yolande :

— Eh bien, Mam'selle, si ça ne vous fait pas trop de peine, moi, je n'en suis pas fâchée. Je veux absolument assister à votre messe de mariage, et ça me serait impossible dans ce moment-ci. Je viens de conclure un engagement pour Londres: je n'ai que le temps de retourner à Paris pour dire adieu à ma

mère. Je lui ferai croire, si c'est possible, que je vais montrer à Londres des oiseaux savants; puis j'irai chercher mes bêtes féroces, que j'ai laissées en pension chez mon oncle le loup-garou, et je partirai avec elles pour Londres. Mais je reviendrai cet hiver, et je vous verrai en mariée.

— Comment, ma pauvre Jeanne! s'écria Yolande, vous allez encore exposer votre vie?

— Il ne faut pas me plaindre, Mam'zelle; je suis très-heureuse au contraire, d'avoir cet engagement. Mon tigre, voyez-vous, était d'un très-bon rapport. Je sais que le colonel m'en a chèrement acheté le peau, et que vous et M. Faustin avez été bons et généreux comme des anges du bon Dieu. Mais enfin un tigre qui vous manque tout-à-coup, ça gêne toujours un peu, ça prive de quelques petites douceurs.

Effectivement, Jeanne avait toute sa petite fortune en tigre, en lion, en ours, en léopard, comme d'autres l'ont en terres, en immeubles, en rentes sur l'Etat. Un tigre de moins diminuait son revenu de cette petite rentière de bêtes féroces en était réduite au trois pour cent.

Yolande, Faustin et M. de Valleran allèrent faire leurs adieux à la brave dompteuse. Stella, toujours

times par jour accordée aux troupes de la ligne, pour être versés à l'ordinaire. Les effets de cette décision commenceront à dater du 16 de ce mois.

— On lit dans le *Journal de Paris* :

On a beaucoup remarqué que les souverains, lorsqu'ils sont allés à Fontainebleau, n'ont pas fait d'excursion en forêt. S'il fallait en croire les rumeurs qui courent en des lieux où l'on est bien placé pour savoir les choses, l'Empereur, au moment de partir pour sa résidence, aurait reçu des autorités compétentes des renseignements d'une nature inquiétante sur le va-et-vient de certaines personnes à Fontainebleau, et, après l'attentat du 6 juin, il n'aurait pas cru pouvoir trop exagérer la prudence pour le compte de son hôte illustre de Russie. Sans prévenir celui-ci, il aurait pris soin qu'on l'amusât le plus longtemps possible à la visite du château, du parc et de leurs dépendances.

Ce n'est qu'après s'être séparé de l'Empereur des Français que l'empereur de Russie aurait appris, par les personnes déléguées pour l'accompagner jusqu'à Kehl, les préoccupations qu'il avait inspirées ce jour-là à Napoléon III. On est enclin à penser qu'aujourd'hui que toutes ces inquiétudes ne seraient sorties que d'une exagération de vigilance de la part des autorités locales de Fontainebleau. On parle cependant de deux personnes qui auraient été arrêtées en cette ville à l'Hôtel de France, et dont l'une au moins serait polonaise.

— On a tout lieu de croire que la session du Corps-Législatif sera prorogée jusque vers le milieu du mois d'août, afin de donner à la chambre le temps de voter les lois sur l'armée, sur la presse et sur le droit de réunion. Dans ce cas, la session des conseils généraux et les élections des membres de ces conseils ne pourraient avoir lieu qu'au mois de septembre.

— Le *Journal de Paris* se dit en mesure d'assurer que la guérison du Prince Impérial est totale et complète. Les médecins ont déclaré, dans les termes les plus formels, que les désordres qui avaient un moment apparu dans la santé du Prince Impérial étaient simplement accidentels, et qu'on en avait plus à redouter aucune suite pour l'avenir.

— Le prince Napoléon et la princesse Marie-Clotilde, arrivant d'Italie, viennent de rentrer à Paris.

— Le duc et la duchesse d'Aoste sont attendus à Paris sous peu de jours. Ils descendront au Palais-Royal.

— Il se confirme que l'empereur d'Autriche se rendra à Paris vers le 15 juillet, c'est-à-dire après le départ du sultan et de la reine d'Espagne.

— Avant son départ, l'empereur de Russie a fait cinquante mille francs de rente aux pau-

vres de Paris; en d'autres termes, il a remis un million pour eux. Il a donné cinquante mille francs aux domestiques de l'Élysée, et distribué cent trente-huit bijoux, bagues, tabatières, épingles, etc.

De son côté, l'impératrice de Russie a envoyé une dépêche à M. Raimbeaux, écuyer de l'Empereur, pour lui annoncer l'arrivée d'une rivière en diamants, qu'elle veut offrir à M^{me} Raimbeaux. On nous a dit le prix de cette rivière, mais nous ne le répéterons pas; ces cadeaux ne se chiffrent pas.

Le czar a invité M. Raimbeaux à venir le voir à Saint-Petersbourg; la réception qu'il y recevra comptera certainement dans sa vie. Les ovations les plus enthousiastes l'attendent.

— Le sultan apporte, dit-on, un merveilleux présent à l'Impératrice. C'est une réduction du kiosque impérial des Eaux-Douces. Les arbres sont en émail vert, le kiosque en or, surmonté d'une tour en rubis, et la rivière qui serpente autour en diamants de toute beauté. Cette fois-ci encore, nous ne dirons pas le prix: qu'il suffise de savoir que ce chef-d'œuvre coûte un grand travail.

— On croit, dit la *Patrie*, que l'instruction qui se poursuit toujours activement contre Berezowski touche bientôt à son terme.

On assure que depuis sa détention le caractère bien connu de l'inculpé n'a subi aucun changement. Peut-être est-il un peu moins taciturne. Quant à ses réponses, elles n'ont pas varié: sur le fait même de son crime, il décline, plus affirmativement que jamais, toute complicité.

Sa blessure, qu'on injecte chaque jour d'iode, est loin d'être guérie, mais il est inexact, ainsi que l'ont prétendu certains journaux, qu'elle ait déterminé le tétanos. D'ailleurs, la santé de l'inculpé n'est pas mauvaise.

Berezowski reçoit les soins de M. le docteur Calvo, médecin de la Conciergerie.

— La distribution des récompenses de l'Exposition universelle doit avoir lieu le 1^{er} juillet; on désigne d'avance les personnages illustres qui assisteront à cette solennité. Après l'Empereur et l'Impératrice des Français, on cite: l'empereur et l'impératrice d'Autriche, le sultan, le roi et la reine de Portugal, probablement le roi Victor-Emmanuel, le roi de Suède et de Norvège, le vice-roi d'Égypte. A cette fête assisteront encore le prince de Galles, le prince royal et la princesse royale de Prusse, des présidents délégués de nos chambres de commerce et les représentants de municipalités de Londres, Edimbourg et Dublin.

— Nous avons annoncé, d'après la *France*, la convocation d'un concile général de l'Église catholique.

L'*Étendard* croit que cette nouvelle est présentée sous une forme un peu trop affirmative. On lit dans ce journal :

« On assure qu'un vénérable évêque du

Midi de la France aurait reçu, il y a peu de jours, de S. S. le pape Pie IX, une lettre particulière dans laquelle le Saint-Père énonçait la pensée de profiter du séjour des évêques à Rome pour les inviter à un concile œcuménique; mais ce concile n'aurait pas lieu avant l'année 1869. »

— Les grèves n'ont point de patrie. Elles ne se bornent pas seulement à sévir en France et en Angleterre, voici qu'elles envahissent l'Allemagne. Depuis quelques jours, les maçons et les charpentiers de Celle (Hanovre) se sont mis en grève. Ils réclament une augmentation de salaire et une diminution des heures de travail.

— Nous sommes heureux d'annoncer, de visu, aux nombreux amis de M. Jules Favre que les bruits qui avaient couru sur l'état de santé du célèbre orateur sont dénués de tout fondement. L'hémorragie dont on parlait date déjà de plusieurs jours. Aujourd'hui, M. Jules Favre se promène dans son jardin et ne paraît pas se ressentir de cet accident.

— Pas un de nos bêtes couronnées n'oublie de visiter, au Palais-de-Justice, le cachot de Marie-Antoinette. Aussi la *Presse* a-t-elle trouvé, dans ce pieux pèlerinage, prétexte à quelques détails curieux sur cette fameuse prison.

« Le cachot de la reine n'a point été conservé dans son état primitif. L'architecte seul a respecté la porte étroite et son énorme verrou. Le gouverneur de la Restauration, sous Louis XVIII, a fait du soupirail une fenêtre à vitraux; il a carrelé le sol humide et badigeonné les murailles; il a converti en chapelle expiatoire, avec lampe sépulcrale, tableaux d'église, cierges, autels et autres emblèmes, cet asile de la royauté prisonnière.

» Une inscription latine, composée par Louis XVIII, gravée sur une plaque de marbre noir au-dessus de l'autel, consacre le souvenir de la détention de Marie-Antoinette, dont la durée fut de soixante-seize jours. L'inscription porte la date de 1816.

» On pénètre du cachot de la reine dans celui de M^{me} Elisabeth par une ouverture pratiquée dans le mur qui les séparait. Cette cellule sert aujourd'hui de sacristie à la chapelle de la Conciergerie. On y voit un tableau à l'huile représentant la reine dans sa prison, en prière devant son crucifix. »

— Le paquebot *Syria* est arrivé à Marseille le 13 juin. Il apporte des nouvelles de l'île Maurice du 6 mai. A cette date l'épidémie continuait de sévir.

— Le fils d'un cultivateur affichait un goût exagéré pour la littérature. Son père, qui rêvait de lui léguer la charrue de famille, s'opposait de toutes ses forces aux aspirations de son héritier.

Un jour, après une discussion assez vive, le fils s'écria :

« — Oui, malgré vous, je veux vivre de la plume.

» — Eh ! bien ! parbleu ! répliqua le père exaspéré, élève des oies, alors. »

— Un paysan se présente dans les bureaux de la poste et dit :

« — M'sieu, voilà une lettre dans quoi que j'annonce à Tripier que je lui envoie le cochon qu'il m'a acheté.

» — Très-bien, dit l'employé, jetez-la dans la boîte.

» — C'est que Tripier m'a dit d'affranchir.

» — Eh bien, affranchissez.

» — Et qu'éque ça fera, si j'affranchis ?

» — Et ! parbleu, ça fera qu'il ne paiera pas le port.

» — Ah ! le guerdin ! s'écrie le paysan, il ne paiera pas mon *gauré*, eh bien ! je le garde. »

Et il se sauve emportant sa lettre.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Le Corps-Législatif a terminé jeudi la discussion de la loi sur les Sociétés commerciales; la loi a été adoptée à une majorité de 223 voix contre 7.

Les quatre députés de Maine-et-Loire ont voté pour l'adoption.

On lit dans le *Journal de Maine-et-Loire* :

Parmi les diocèses qui figurent au premier rang des donataires du denier de Saint-Pierre, nous devons citer le diocèse d'Angers. Son vénérable chef a apporté à Rome une somme de cent mille francs. Le nombre des zouaves pontificaux qui appartiennent à notre département, s'élève au chiffre de 54.

CONCOURS

pour l'admission à l'école navale impériale en 1867.

Les compositions se feront dans les centres d'examen les 2 et 3 juillet.

Les examens oraux auront lieu aux époques suivantes dans les villes ci-après :

Paris 4 juillet; Dunkerque 20 juillet; Dieppe, 25 juillet; Cherbourg, 26 juillet; Rennes, 1^{er} août; Brest, 4 août; Lorient, 11 août; Nantes, 18 août; Rochefort, 21 août; Angoulême, 25 août; Toulouse, 27 août; Montpellier, 30 août; Toulon, 2 septembre; Lyon, 9 septembre; Besançon, 12 septembre; Nancy, 14 septembre.

Un journal pharmaceutique assure que les chevaux récalcitrants, qui ne veulent pas se laisser ferrer, peuvent être facilement domptés et calmés avec deux drachmes d'huile de persil versée sur un mouchoir, que l'on tient ensuite sous le nez du cheval, pendant qu'on

sympathique à l'audace et au courage, ne manqua pas de se joindre à eux. Elle rencontra près de la tente un enfant de sept ou huit ans, aux pieds nus, aux cheveux en broussailles, et Jeanne lui dit que c'était à ce pauvre petit qu'on devait le salut de tous. C'était l'enfant au morceau de pain bis, qui avait averti la dompteuse que le gros chat était entré dans la maison du colonel.

Le pauvre enfant était un de ces chérubins en guenilles, qui ont le ciel dans les yeux et les misères de la terre dans les trous de leurs vêtements. La mère était la plus pauvre entre les pauvres femmes de la vallée.

Stella questionna l'enfant, et dès le lendemain elle organisa une quête en faveur de l'enfant au gros chat et de sa pauvre mère.

Elle se chargea de recueillir les offrandes; non contente de courir chez ses amis, elle écrivit aux étrangers, et fit ainsi un appel à la villégiature d'Enghien et de Montmorency.

Quand il s'agit d'une bonne œuvre, dans cette bonne vallée de Montmorency, le temps est rarement à la sécheresse, et le baromètre se met volontiers à la pluie d'or. Stella recueillit dans les nombreuses villas une pluie d'été assez considérable;

mais elle voulait une averse.

Elle songea donc à envoyer de nouvelles lettres. Un matin qu'elle était chez Yolande et cherchait avec elle si elle n'avait pas omis quelques âmes charitables, elle s'écria tout-à-coup en se frappant le front :

— Ah ! mon Dieu ! j'ai oublié d'écrire au mort ! Yolande et M. de Valleran la regardèrent avec stupéfaction.

— Ecrire à un mort ! s'écria Yolande.

— Et comment ferez-vous pour faire parvenir la lettre ? demanda M. de Valleran. Est-ce que, par hasard, vous connaissiez la grande poste du paradis, de l'enfer et du purgatoire ?

— Comment, répondit Stella, en les regardant à son tour avec surprise, vous n'avez jamais entendu parler du mort ?

— Jamais, dit M. de Valleran; songez donc que je suis presque nouveau venu ici; je n'ai acheté mon chalet qu'à la fin de l'année dernière.

— Eh ! mais, Stella, reprit Yolande, voilà une belle occasion; tu as juré de ne te marier que lorsque les morts ressusciteront; en voici un qui se présente, ressuscite-le.

— Est-ce que tu veux que j'épouse le mort ? s'é-

cria Stella.

Yolande partit d'un de ces francs éclats de rire de jeune fille, un de ces rires aux gammes argentines, qui sonnent si bruyamment et si fraîchement.

— Il ne s'agit pas d'épouser celui-là, dit-elle enfin; mais puisque tu as fait une espèce de serment, tu en seras dégagée quand le mort sera ressuscité, et tu épouseras qui tu voudras... un beau vivant... comme M. Faustin... Ecris à ton mort pour ta quête, écris-lui... Tiens, voilà du papier, de l'encre.

— Et où demeure ce fantôme, s'il vous plaît ? demanda M. de Valleran. Les vivants de ce temps-ci me semblent si ennuyeux, à commencer par mon neveu Théobald, que je ne serais pas fâché de me lier un peu avec les morts.

— Il demeure, répondit Stella, à l'extrémité du lac, dans l'endroit le plus désert qu'il ait pu trouver. Sa maison est cachée là, comme un nid dans les bois: on la devine, on ne la voit pas. Elle est bâtie, dit-on, au milieu du jardin, où probablement le mort n'aura pas épargné les saules pleureurs et les cyprès. Le passant, désappointé, ne voit en dehors que les quatre murs du jardin. Pas de grille d'entrée qui permette aux regards curieux de pénétrer dans l'intérieur, mais une porte pleine, peinte en noir,

avec des larmes blanches.

— Mais c'est effrayant ! dit Yolande. Et comment est-il ce mort ? Quel air a-t-il ?

— Ah ! c'est vrai, reprit M. de Valleran; comment se porte-t-il ?

— Personne ne l'a jamais vu, répondit Stella. Est-ce que les vivants peuvent voir les morts ?

— Enfin, reprit M. de Valleran, puisque celui-ci a jugé à propos d'habiter parmi nous, il ne doit pas avoir des habitudes de l'autre monde. Il a du moins une femme de ménage pour épousseter, balayer sa tombe, et préparer ses repas funéraires ?

— Allons donc ! dit Stella, à quoi pensez-vous ? Il a fait pratiquer dans le mur un tour, comme aux Enfants-Trouvés, on lui met là chaque matin...

— Un petit enfant ?

— Non, un pain, quelques aliments. On sonne pour le prévenir (toujours comme aux Enfants-Trouvés), on attend qu'il ait fait retourner les provisions à l'intérieur. Au bout d'un instant, le tour recommence une nouvelle pirouette et rapporte quelques pièces de monnaie aux fournisseurs, qui attendent en dehors.

Annaïs SÉGALAS.

(La suite au prochain numéro.)

la ferre. Un grand nombre d'essais faits sur les chevaux les plus rebelles auraient, au dire de ce journal, parfaitement réussi.

Pour chronique locale et nouvelles diverses : P. GODET.

Dernières Nouvelles.

Berlin, 16 juin. — Le czar est arrivé ce matin, à 10 heures, à Postdam, par un train extraordinaire. Il a été reçu par les autorités supérieures. Après avoir assisté, à midi, à l'office divin dans la chapelle russe, S. M. Alexandre est allé rendre visite aux membres de la famille royale. Il y a dîné de famille, ce soir, à cinq heures, au château de Babenberg.

Birmingham, 17 juin. — Des désordres ont eu lieu hier ici. La foule a attaqué une salle où l'on faisait une lecture contre le catholicisme.

Pour les dernières nouvelles : P. GODET.

Sommaire de l'ILLUSTRATION du 15 juin.

Texte : Revue politique de la semaine. — Les souverains à Paris. — Courrier de Paris. Causeries villageoises : le vieux David, nouvelle (suite et fin). — Revue littéraire. — Causerie hippique. — Promenade à travers l'Exposition. — Les jeunes compositeurs Antonine et Henri Perry. — Lustre exposé par la maison Goelzer. — Exposition universelle : La Galerie du mobilier. IV. Les Bronzes (suite). — Curiosités de la statistique. — A propos d'un meuble.

Gravures : Arrivée de S. M. le roi de Prusse aux Tuileries. — L'empereur Alexandre déjeunant au restaurant russe. — Réception de LL. MM. l'Empereur et l'Impératrice par l'empereur Alexandre au bal de l'ambassade russe. — Grand dîner offert à LL. MM. l'empereur de Russie et le roi de Prusse. — Aspect de la

salle de l'Opéra le jour de la représentation de gala. — Fête de l'Hôtel-de-Ville : Arrivée de LL. MM. par le grand escalier d'honneur. — Les jeunes compositeurs Antonine et Henri Perry. — Exposition universelle : Appareils d'éclairage au gaz ; lustre exposé par la maison Goelzer. — Crédence Renaissance, exposée par M. Sauvrey. — Rébus.

Marché de Saumur du 15 Juin.

Froment (l'h. 77 k.) 24 21	Paille de ratelier 40 35
2 ^e qualité (74 k.) 23 42	(hors barrière).
Seigle 17 —	Paille de litière, id. — —
Orge 12 —	Foin id. 52 60
Avoine (entrée) 11 50	Luzeerne (les 750 k) 50 30
Fèves — —	Grainede lin (70 k.) 28 —
Pois blancs 23 —	de trèfle (%/k) 100 —
— rouges 22 —	de luzerne. 90 —
Cire jaune (50 kil.) 220 —	de colza 65 k 25 —
Huile de noix 50 k. 70 —	de chenevis — —
— de chenevis . 43 —	Amandes cassées — —
— de lin 50 —	(les 100 k.) — —

COURS DES VINS (1).

BLANCS (2).	
Coteaux de Saumur, 1866.	1 ^{re} qualité 70 à 80
Id.	2 ^e id. 60 à 70
Ordon., envir. de Saumur 1866, 1 ^{re}	id. 42 à 50
Id.	2 ^e id. » à »
Saint-Léger et environs 1866, 1 ^{re}	id. 40 à 45
Id.	2 ^e id. » à »
Le Puy-N.-D. et environs 1866, 1 ^{re}	id. 40 à 45
Id.	2 ^e id. » à »
La Vienne, 1866.	30 à 35

ROUGES (3).

Souzay et environs 1866.	60 à 65
Champigny, 1866.	1 ^{re} qualité 70 à 80
Id.	2 ^e id. » à »
Varrains, 1866.	» à »
Varrains, 1866.	60 à 65
Bourgueil, 1866.	1 ^{re} qualité 60 à 70
Id.	2 ^e id. » à »
Restigny 1866.	55 à 60
Chinon, 1866.	1 ^{re} id. 50 à 60
Id.	2 ^e id. » à »

(1) Prix du commerce. — (2) 2 hect. 30 lit. — (3) 2 hect. 20 lit.

P. GODET, propriétaire-gérant.

Etude de M^e LEROUX, notaire à Saumur.

A VENDRE LA MAISON

De M^{me} veuve Milon, située à Saumur, à l'angle de la rue de la Gueule-du-Loup et de la place de l'église de Nantilly. Cette maison, actuellement occupée par M^{me} veuve Bonnin, se compose de trois chambres et une cuisine au rez-de-chaussée, une chambre et un cabinet au premier et au second étage, greniers, trois caves, petite cour et grand jardin.

Etude de M^e TOUCHALEAUME, notaire, place de la Bilange.

A VENDRE UNE MAISON AVEC JARDIN,

Rue des Saulais, n° 10.

Etude du même notaire.

A VENDRE DEUX MAISONS SE JOIGNANT,

Situées rue Saint-Jean, n° 48.

A VENDRE OU A LOUER

DE SUITE,

UNE MAISON AVEC JARDIN,

Située à Beaulieu, à 2 kilomètres de Saumur.

S'adresser à M. GIRARD, rue d'Orléans, n° 15, à Saumur. (350)

Etude de M^e HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

VENTE MOBILIÈRE

Après décès.

Le jeudi 20 juin 1867, à sept heures du matin, il sera procédé, par le ministère de M^e Henri Plé, commissaire-priseur, chez M^{me} veuve Rimbault, à Saumur, Grand'Rue, à la vente publique, aux enchères, du mobilier appartenant à ladite dame Rimbault, et de celui dépendant de la succession vacante du sieur Rimbault, son mari, à la requête tant de M^{me} veuve Rimbault que de M. Cormery, avocat, curateur à la succession vacante.

Il sera vendu :

Lits, couvertures, matelas, couvertures, rideaux, draps, serviettes, effets, commodes, secrétaires, buffets, pendules, bureau, glaces, flambeaux, fauteuils, chaises, et quantité d'autres objets.

On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

A VENDRE UN CAMION

Suspendu sur ressorts.

S'adresser à M. FORGE fils. (340)

A LOUER UNE MAISON

AVEC VASTES MAGASINS, Située quai de Limoges. S'adresser à M. FORGE fils. (341)

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine, UNE MAISON

Avec cour, écurie et remise, Située rue de l'Ancienne-Messagerie, actuellement occupée par M. Delarue. S'adresser à M. BAILLOU DE LA Brosse, à Saumur. (74)

MAISON

A LOUER PRÉSENTEMENT Rues Beurepaire et de la Fidélité, Anciennement occupée par MM. Salomon et Neveux. S'adresser à M. KERNEIS, rue Duncan. (529)

A LOUER Présentement,

UNE MAISON,

Située rue du Petit-Maure, joignant la Caisse d'Epargne. S'adresser à M. Adrien LEROY, à côté, ou au bureau du journal.

AVIS

MM. les propriétaires sont prévenus que l'on vend de la chaux blanche des Tuiseaux, pour de la chaux hydraulique de Doué. (532)

FABRIQUE D'ENCRE

de PASQUIER, pharmacien, rue du Marché-Noir, Saumur.

Cette encre est inaltérable et n'oxyde pas les plumes métalliques.

UN JEUNE HOMME de dix-sept ans, demande une place dans un bureau ou un magasin. S'adresser au bureau du journal.

HISTOIRES

DU

VIEUX TEMPS

EXTRAITS DU MANUSCRIT DE L'ÉCUYER LOYS DE CUSSIÈRE, Gentilhomme angevin, Revus et publiés par son petit-neveu, Le Chevalier DE GLOUVET. Un fort volume in-18 jésus de plus de 600 pages.

PRIX : 4 francs.

En vente à Saumur : Chez P. GODET, imprimeur-libraire ; GRASSET, libraire ; JAVAUD, libraire.

NOUVELLE SOUSCRIPTION

Chez PAUL GODET, imprimeur-libraire à Saumur.

DICTIONNAIRE

DE LA

CONVERSATION ET DE LA LECTURE

INVENTAIRE RAISONNÉ DES NOTIONS GÉNÉRALES LES PLUS INDISPENSABLES A TOUS, PAR UNE SOCIÉTÉ DE SAVANTS ET DE GENS DE LETTRE, Sous la direction de M. W. DUCKETT.

SECONDE ÉDITION

Seize volumes, grand in-8°, format dit Panthéon littéraire, de 800 pages chacun, à deux colonnes.

Renfermant les 68 volumes de la première édition, refondus, corrigés et augmentés de plus de 15,000 articles nouveaux et tout d'actualité.

L'Ouvrage complet : 200 francs au lieu de 400 francs, prix de la 1^{re} édition.

Un exemplaire est déposé au bureau du journal pour les personnes qui désireraient examiner cet important ouvrage.

Nouveau tirage complètement terminé

LA CHIMIE TECHNIQUE

DE BARRUEL, Appliquée aux Arts et à l'Industrie, à la Pharmacie et à l'Agriculture, Sept volumes in-8°, avec un grand nombre de gravures. PRIX : 50 FRANCS.

Cet ouvrage comprend 7 volumes. Le premier est consacré aux généralités préliminaires, à l'étude des corps non métalliques, à leurs combinaisons entre eux. Il traite des acides et de l'ammoniaque, de l'éclairage au gaz et de tout ce qui est susceptible d'application dans l'industrie, ainsi que des généralités sur les métaux et de leurs combinaisons.

Le second est consacré aux métaux alcalins et aux métaux terreux ; à leurs oxydes, sulfates et sels. Fabrication de la poudre, extraction du sel ; fabrication des verres, — des cristaux, — des émaux, de la chaux, — des mortiers et des ciments, — du plâtre, — des aluns, — des argiles, — des poteries, — de la porcelaine, etc., etc.

Le troisième s'applique aux métaux proprement dits, à leurs oxydes, sulfures, sels ; modes d'extraction des métaux qui ne sont pas traités par les méthodes métallurgiques ; préparations des couleurs qu'ils peuvent produire, dorure, argenture, etc.... Galvanoplastie, photographie.

Dans le quatrième, on traite des méthodes employées pour obtenir industriellement les métaux usuels : l'acier, le damas, les bronzes, etc.

Le cinquième et le sixième sont consacrés à la chimie organique générale.

Le septième traite spécialement de la chimie appliquée à l'agriculture ; des terrains, de leur analyse, des moyens de les amender ; des engrais naturels ou artificiels les plus convenables aux diverses cultures que l'on veut entreprendre.

Librairie de Paul GODET, imprimeur, place du Marché-Noir.

BOURSE DE PARIS.

RENTES ET ACTIONS au comptant.	BOURSE DU 15 JUIL.			BOURSE DU 17 JUIL.		
	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour cent 1862.	70 35	»	»	70 35	»	»
4 1/2 pour cent 1852.	98 65	»	»	98 50	»	»
Obligations du Trésor.	472 50	2 50	»	471 25	»	1 25
Banque de France.	3499 75	8 75	»	3480 »	»	18 75
Crédit Foncier (estamp.).	1480 »	»	10 »	1480 »	»	»
Crédit Foncier colonial	590 »	»	»	588 75	»	1 25
Crédit Agricole	645 »	»	2 50	645 »	»	»
Crédit industriel.	640 »	»	2 50	633 75	»	6 25
Crédit Mobilier	390 »	»	5 »	380 »	»	10 »
Comptoir d'esc. de Paris.	778 75	3 75	»	780 »	1 25	»
Orléans (estampillé).	887 50	»	1 25	883 75	»	3 75
Orléans, nouveau	»	»	»	»	»	»
Nord (actions anciennes).	1221 25	»	1 25	1217 50	»	3 75
Est.	538 75	2 50	»	540 »	1 25	»
Paris-Lyon-Méditerranée.	903 75	»	1 25	898 75	»	5 »
Lyon nouveau.	»	»	»	»	»	»
Midl.	580 »	»	»	575 »	»	5 »
Ouest	563 75	3 75	»	561 25	»	2 50
C ^e Parisienne du Gaz	1583 »	»	»	1575 »	»	10 »
Canal de Suez	365 »	7 50	»	362 50	»	2 50
Transatlantiques.	432 50	»	6 25	430 »	»	2 50
Emprunt italien 5 0/0.	52 60	»	15 »	52 25	»	35 »
Autrichiens	476 25	»	»	477 50	1 25	»
Sud-Autrich.-Lombards.	402 50	»	»	396 25	»	6 25
Victor-Emmanuel	67 50	»	7 50	70 »	2 50	»
Romains.	77 »	»	8 »	75 »	»	2 »
Crédit Mobilier Espagnol.	265 »	»	3 75	262 50	»	2 50
Saragosse	110 »	»	7 »	100 »	»	10 »
Séville-Xérès-Séville	30 »	»	4 50	28 75	»	1 25
Nord-Espagne.	105 »	2 »	»	103 »	»	»
Compagnie immobilière.	202 50	5 »	»	200 »	»	2 50
OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.						
Nord.	321 50	»	»	322 50	»	»
Orléans	318 »	»	»	317 50	»	»
Paris-Lyon-Méditerranée.	325 »	»	»	325 »	»	»
Ouest	314 75	»	»	314 50	»	»
Midl.	315 »	»	»	315 »	»	»
Est.	309 25	»	»	308 »	»	»

Saumur, P. GODET, imprimeur.